



CHALLENGE U13

Saison 2017/2018



Règlement

Art. 1 - ENGAGEMENTS

1. Le Challenge national « Festival U13 PITCH » est ouvert à toutes les équipes engagées dans un des championnats (U13 Elite, U13 D1, U13 D2 et U13 D3) organisés par le District de Football de la Haute-Vienne.
2. Le nombre d'équipes engagées par club n'est pas limité.
3. Les équipes exclusivement féminines et les équipes mixtes sont autorisées.
4. L'engagement est gratuit.

Art. 2 - QUALIFICATION DES JOUEURS ET DES JOUEUSES

1. Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés au club à la date de la journée au cours de laquelle se dispute la compétition.
2. Seuls les joueurs présentant une licence validée pourront participer aux rencontres.
3. Les joueurs et joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club, même s'ils n'ont pas participé au tour précédent.
4. Une équipe ne peut compter plus de trois U11 régulièrement surclassés.
5. Le règlement du Foot à 8 est intégralement appliqué

Art. 3 ORGANISATION DE LA COMPETITION

1. Le club organisateur est le premier nommé.
2. Les équipes sont réparties en plateaux à 3 ou 4.
3. Les équipes se rencontreront entre elles.
 - Match de 2 x 15 minutes pour les plateaux à 3
 - Match de 1 x 20 minutes pour les plateaux à 4
4. Le classement sera établi en respectant les critères suivants :
 - Nombre de points
 - Match gagné : 3 points
 - Match nul : 1 points
 - Match perdu : 0 point
5. En cas d'égalité de points entre deux équipes, il sera pris en compte les critères suivants pour départager les équipes :
 - résultat de la rencontre les ayant opposés.



CHALLENGE U13

Saison 2017/2018



- résultat de l'Epreuve Technique si le score a été nul.
- Pas d'égalité sur le défi technique

Tous les joueurs doivent obligatoirement participer.

6. Chaque équipe devra présenter deux jeux de maillots de couleurs différentes et un ballon en bon état.
7. Le 1er et le 2ème du plateau seront qualifiés pour le tour suivant.
8. Le 3ème et 4ème du Plateau sont automatiquement reversés dans le Challenge M. CAILLETON.
9. L'épreuve Technique est obligatoire pour cette compétition. Tout club ne respectant pas cette règle sera éliminé de la compétition.
10. La feuille de plateau et les feuilles de licences doivent être OBLIGATOIREMENT être transmises dans les 24 heures ouvrables qui suivent la rencontre au District par le club recevant.
11. En cas de litige la commission Foot Animation tranchera, ses décisions seront sans appel.

Art. 4 FINALE DÉPARTEMENTALE

1. La finale départementale se déroulera le samedi 7 Avril 2018.
2. Le lieu est à déterminer.
3. 16 équipes seront qualifiées pour participer à la finale départementale.
4. Il ne pourra y avoir qu'une seule équipe qualifiée par club pour la finale Départementale.
5. Finale Régionale : le nombre d'équipes qualifiées pour la finale régionale sera connu à une date ultérieure.